



Communiqué

Hausse de la taxe tabac du Québec : La Coalition applaudit la CAQ pour avoir augmenté la taxe tabac québécoise – une première en neuf ans

Montréal, 8 février 2023 — La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac applaudit la hausse de la taxe sur le tabac [annoncée ce matin](#) par le **ministre des Finances du Québec, Eric Girard**. « *Nous pouvons dire avec une confiance absolue que cette décision gouvernementale va sauver d'innombrables vies. Il n'existe pas de mesure plus efficace que la taxation pour réduire le tabagisme qui tue plus de la moitié des fumeurs réguliers. Une hausse de cette envergure créera un 'choc' significatif lié au prix ce qui contribuera à un prix moyen plus élevé, motivant les fumeurs à cesser, incitant ceux qui ont arrêté à ne pas faire rechute et dissuadant beaucoup de jeunes à ne pas s'initier au tabagisme,* » dit **Flory Doucas, porte-parole de la Coalition** qui réclame une hausse de la taxe tabac [depuis plus de huit ans](#).

L'augmentation de **8,00 \$** la cartouche de 200 cigarettes, soit **1\$ par paquet de 25 cigarettes**, fait suite à la demande des principaux groupes de lutte contre le tabac, [notamment dans le cadre des dernières élections](#). Selon [les estimés de la Coalition](#), cette hausse résultera en plus de **18,000 fumeurs en moins** et en plus de **200 millions de dollars** de revenus annuels supplémentaires, montants qui selon elle devraient être investis dans le Programme de lutte au tabagisme. En particulier, la **Coalition** souhaite qu'une partie de ces nouveaux revenus soit utilisée pour bonifier l'accompagnement des fumeurs qui désirent arrêter, soit [en prolongeant et en améliorant l'accès aux aides thérapeutiques à la cessation](#) tel que réclamé depuis des années par une coalition de médecins et d'experts en cessation.

« *Nous espérons que cette hausse n'est que le début d'une politique plus large visant à rejoindre, au minimum, le niveau de la taxe tabac de l'Ontario, soit la province avec le taux de taxation le deuxième plus bas au pays et dont la taxe dépasse celle du Québec par plus de 7\$ malgré la hausse annoncée aujourd'hui,* » ajoute la **porte-parole**. Entretemps, « *cette première hausse en neuf ans contribuera à réduire le tabagisme, désengorger le système de santé et diminuer le fardeau financier occasionné par le tabac sur de nombreuses familles,* » se réjouit **madame Doucas**.

L'industrie et les groupes de dépanneurs réagiront sans doute en sonnant l'alarme de la contrebande de cigarettes, mais « tous les indicateurs dont les [données du ministère des Finances](#) confirment que la contrebande demeure stable aux alentours de 11 à 12% depuis 2011 malgré plusieurs hausses de taxes fédérales et provinciales, » ajoute la **porte-parole**. Même les données provenant des grands [cigaretteiers canadiens](#) évaluent la contrebande à environ 12% du marché, essentiellement stable depuis 2011 au Québec et ce malgré les hausses de taxes fédérales et provinciales depuis ces 11 dernières années.

En fait, l'industrie du tabac profitaient de la taxation peu élevée au **Québec** et de la stabilité du marché de la contrebande pour augmenter discrètement, année après année, les prix de ces produits. Entre 2015 et 2021, l'industrie a augmenté sa part du prix de gros d'un carton de cigarette vendu au Québec de **10\$ la cartouche** de 200 cigarettes, soit plus que le montant de hausse de taxe annoncée aujourd'hui. En effet, **Santé Canada** rapporte que la portion du prix de gros moyen liée à l'industrie est passée de 0,10\$/cigarette [en 2015](#) à 0,182\$/cigarette [en 2021](#).

L'**Organisation mondiale de la Santé**, la **Banque mondiale** et un [consensus d'ouvrages scientifiques](#) affirment que ce sont les taxes qui constituent la mesure la plus efficace pour réduire le tabagisme.

- 30 -

Entrevues : **Mme Flory Doucas**, codirectrice et porte-parole : 514-515-6780